

qualité d'agent financier, des services importants qui compenseraient bien plus que le traitement qu'il recevrait. Or, nous avons été complètement déçus dans notre espoir de retirer quelques avantages de sa nomination à ce poste.

Le ministre des Finances a admis dans cette Chambre, il y a deux ans, qu'il avait été forcé de faire un arrangement avec la succursale de la banque de Montréal à Londres, et qu'il n'avait pu aucunement utiliser sir Charles Tupper en cette qualité d'agent financier à Londres. Plus tard, on nous a dit qu'il était bon de l'avoir là-bas à cause du commerce des bestiaux. Eh bien ! nous savons qu'il a été absolument et complètement inutile sous ce rapport. Quelque effort qu'il ait pu faire pour assurer au Canada une continuation des privilèges dont nous jouissions d'avoir libre accès au marché anglais pour nos bêtes à cornes, et du privilège de les envoyer librement de place en place dans ce pays-là, où ils pouvaient obtenir les meilleurs prix, nous savons que même avec sir Charles Tupper, sur le terrain, et malgré la grande nécessité qu'il y avait de conserver soigneusement ce privilège sous ce rapport particulier, l'embargo a été mis sur nos bêtes à cornes, et il a été maintenu jusqu'à ce jour. Nous n'occupons pas une meilleure position que les Etats-Unis sous ce rapport. Les bêtes à cornes des Etats-Unis sont tout aussi libres d'entrer dans les ports de la Grande-Bretagne aujourd'hui, que les animaux canadiens, malgré que sir Charles Tupper soit là, et malgré toutes les promesses qui nous ont été faites qu'il nous obtiendrait et conserverait ces avantages. J'ai lu avec soin un rapport récemment présenté à la Chambre par le ministre de l'Agriculture, décrivant les incidents qui ont donné lieu à la mise de cet embargo sur nos bestiaux. Toute personne qui lira les différents arrêtés du Conseil, et se rappellera l'action prise par le gouvernement, et l'indifférence montrée par le Haut-commissaire, devra convenir que nous sommes nous-mêmes responsables de l'état de choses qui existe aujourd'hui ? En consultant ce rapport, je trouve un ou deux cas dans lesquels on supposait que les animaux étaient malades ; on a pris des échantillons de leurs poumons et on les a envoyés au Canada, mais ils sont arrivés ici dans un état si avancé de décomposition, qu'ils étaient tout à fait impropres à un examen. Il était impossible d'en faire une analyse qui permit à n'importe quel vétérinaire de décider si les animaux étaient ou non affectés de pleuro-pneumonie. C'étaient des animaux canadiens qu'on supposait avoir été malades ; on avait préparé les échantillons avec si peu de soins que l'alcool s'était évaporé. Avec sir Charles Tupper à Londres, on devrait s'efforcer avec plus de hardiesse et de zèle d'obtenir la continuation des privilèges dont nous jouissons relativement au commerce du bétail, qu'on n'en a montré jusqu'à présent.

J'ai soigneusement examiné les dépenses se rattachant au bureau du Haut-commissaire, et aussi celles qui se rattachent à ses parents. Je ne veux pas dire qu'un Haut-commissaire ne soit pas nécessaire, mais le présent Haut-commissaire, avec toutes les dépenses qui se rapportent à lui, rend le coût de ce bureau trop élevé. Je peux citer à n'importe quel honorable député la page du rapport de l'Auditeur général qui prouvera les affirmations que je vais faire. En 1889, nous avons payé au Haut-commissaire et aux membres de sa famille, \$33,780.26 ; en 1890, \$31,434.17 ; en 1891, \$42,044.

M. McMULLEN.

83 ; en 1892, \$28,872.42 ; en 1893, \$29,338.50, ou, en cinq ans, le pays a payé au Haut-commissaire, au commandant à Kingston, au ministre ici et aux parents de cette famille, autant que j'ai pu les découvrir, \$165,270.80. Le Haut-commissaire est sans doute en état de dicter au gouvernement et à la population de ce pays, les sommes à payer. Ce ne serait pas trop de payer ces sommes magnifiques si le pays recevait la pleine valeur de ses frais, mais il n'obtient rien en retour. Le rapport de l'Auditeur général pour la présente année accuse, de ce chef, une dépense de plus de \$32,000.

J'admets qu'il était très difficile de trouver ces sommes, car elles se trouvent éparpillées dans le rapport sous différents titres, tels que émigration, agences commerciales, mer de Behring, et ceci a été fait intentionnellement, dans le but d'égarer le public et de l'empêcher de voir les sommes énormes que la famille coûte au pays. A grands frais, nous entretenons sir Charles Tupper à Londres et nous payons ceux qui lui sont alliés ; nous devrions avoir d'eux, à l'avenir, plus de services que nous n'en avons eus dans le passé. C'est une simple comédie d'entretenir un Haut-commissaire qui ne fait absolument rien. Il n'a rien fait au sujet du commerce de bétail—toute l'affaire a été une série de bévues. Comme agent financier, il n'a rien fait non plus. Le peuple canadien n'a pas les moyens de garder à Londres un Balthazar politique qui retire de \$16,000 à \$18,000 par année. Je ne comprends pas dans mon énumération les dépenses du bureau de Londres ; je n'ai parlé que des sommes retirées par lui, les sommes payées pour frais de voyage, pour taxes sur la résidence officielle, et d'autres sommes directement imputables à lui-même et à ses parents.

Nous devons commencer par rogner les dépenses du bureau de Londres, et si nous n'obtenons pas du Haut-commissaire de meilleurs services que ceux qu'il a rendus dans ces quelques dernières années, le parlement fera mieux de supprimer l'emploi, vendre la résidence, ramener l'argent au Canada et tâcher de solder nos dettes avec cet argent, au lieu de tenir le Haut-commissaire à Londres où il n'est virtuellement d'aucune utilité et dont le pays ne retire aucun avantage.

M. MULLOCK : L'honorable député de Wellington-nord (M. McMullen) a signalé au comité des chiffres très considérables qui, s'ils sont exacts—et les citations de chiffres de l'honorable monsieur sont généralement exactes—suggèrent un vaste champ d'enquête, et peut-être d'économie. Il paraît que le Haut-commissaire a coûté \$165,270 au pays en cinq ans.

M. McMULLEN : Je parle du Haut-commissaire et de sa famille.

M. MULLOCK : Ainsi, en quinze ans, le Haut-commissaire et les siens auront coûté \$500,000 environ. Dans ce cas, nous ne devons pas nous étonner que ceux qui sont intéressés trouvent le pays prospère. L'honorable député de Wellington-nord (M. McMullen) pourrait-il, avec son habileté à manier les chiffres, nous dire quelle est la moyenne de cette somme par chaque jour de l'année ?

M. FOSTER : Ou pour chaque heure de la journée.

M. McMULLEN : Je puis le dire à l'honorable monsieur. J'ai calculé avec soin la moyenne pendant cinq ans, sans compter les dimanches : elle est de \$105.60 par jour.